

La mer d'airain

2 Chroniques 4

[Écho du témoignage 1862 p. 241-248]

« Et Salomon fit une mer de fonte de dix coudées depuis un bord jusqu'à l'autre, ronde tout autour et haute de cinq coudées, et un filet de trente coudées l'environnait tout autour. Et au-dedans il y avait des figures de bœufs qui environnaient la mer tout autour, deux à chaque coudée ; il y avait deux rangées de ces bœufs qui avaient été jetés en fonte avec elle. Elle était posée sur douze bœufs, trois desquels regardaient le septentrion, trois l'occident, trois le midi et trois l'orient ; et la mer était sur leur dos et tous leurs derrières étaient tournés en dedans. Et son épaisseur était d'une paume, et son bord était comme le bord d'une coupe à façon de fleurs de lis ; elle contenait trois mille baths... **Et la mer servait pour laver les sacrificeurs** » (2 Chron. 4, 2-6).

Afin de bien comprendre la doctrine qui nous est enseignée dans cette belle et expressive figure, il nous faut porter notre attention sur trois choses, savoir : la matière dont la mer était faite, son contenu, son usage.

1. *La matière.* — La mer de fonte de Salomon était faite d'airain, métal qui est le symbole de la justice divine, demandant jugement contre le *péché*, comme dans l'*autel* d'airain, ou demandant jugement contre l'*impureté*, comme dans la *mer* d'airain. Le chapitre premier de l'Apocalypse parle du Seigneur Jésus comme ayant « ses pieds semblables à de l'*airain* très luisant, comme s'ils eussent été embrasés dans une fournaise ». C'est sous cet aspect qu'on le voit marchant au milieu des chandeliers. Il ne peut tolérer le mal, mais doit le fouler sous Ses pieds dans l'exercice du jugement. Ceci explique pourquoi l'autel où le péché était expié, et la mer où la souillure était lavée, étaient l'un et l'autre faits d'airain. Tout dans l'Écriture a sa signification, et nous devrions chercher, dans un esprit de prière, à déterminer avec certitude en quoi elle consiste.

Or, c'est pour le cœur une chose très consolante et qui l'affermi beaucoup, d'avoir l'assurance que le péché que Dieu pardonne gratuitement et l'impureté qu'il fait disparaître gratuitement, ont été l'un et l'autre pleinement et pour toujours jugés et condamnés à la croix. Pas un seul iota ou trait de péché, pas une seule trace d'impureté n'ont été négligés ; tout a été jugé d'une manière divine. « La miséricorde se glorifie vis-à-vis du jugement » ; et « la grâce règne par la justice » (Jacq. 2, 13 ; Rom. 5, 21). Le croyant est pardonné et purifié ; mais son crime et sa souillure furent jugés sur la croix. La connaissance de cette vérité si précieuse opère en nous d'une double manière — elle met le cœur et la conscience dans une parfaite liberté, et en même temps elle nous inspire pour le péché et l'impureté une horreur qui va toujours en grandissant.

L'autel d'airain, dans sa muette et impressionnante éloquence, disait sa double histoire : que le péché *avait été* divinement condamné, et qu'en conséquence il *pouvait être* divinement pardonné. La mer d'airain rendait témoignage, d'une manière silencieuse mais parfaitement claire, au fait que la souillure *avait été* jugée divinement et *pouvait être* sur ce principe divinement nettoyée.

Quelle profonde consolation le cœur trouve en tout cela ! Et néanmoins c'est une *sainte* consolation. Je ne puis porter mes regards sur l'antitype de l'autel et commettre le péché à la légère. Je ne puis songer à l'antitype de la mer d'airain et contracter avec indifférence quelque souillure. Ma consolation est parfaite et solide, parce que je sais que je suis pardonné et purifié ; mais ma consolation est sainte, parce que je sais que Jésus eut à

laisser Sa vie pour me procurer mon pardon et ma purification. Dieu a été profondément glorifié ; le péché et la souillure ont été condamnés parfaitement. Je suis rendu libre pour l'éternité ; mais c'est la mort de Christ qui est le fondement de tout. Telle est la riche leçon de consolation et de sainteté à la fois que nous donne la matière de l'autel d'airain et de la mer de fonte. Dieu ne passe sur rien, et toutefois rien ne m'est imputé, parce que Christ a été jugé pour tout.

2. — Considérons maintenant le *contenu* de la mer de fonte de Salomon. « Elle contenait trois mille baths » d'eau. Si à l'autel je vois l'*airain* en rapport avec le *sang*, à la mer je trouve l'*airain* en rapport avec l'*eau*. Ils désignent Christ tous les deux. « C'est lui qui est venu par l'eau et par le sang, Jésus le Christ, non seulement dans la puissance de l'eau, mais dans la puissance de l'eau et du sang » (1 Jean 5, 6). « Mais un des soldats lui perça le côté avec une lance, et aussitôt il en sortit du sang et de l'eau » (Jean 19, 34). Le sang qui expie et l'eau qui purifie découlent tous deux d'un Sauveur crucifié. Vérité précieuse et solennelle ! Précieuse, parce que nous jouissons des effets bénis de l'expiation et de la purification ; solennelle, à cause de la manière dont nous les avons obtenus.

Mais la mer d'airain contenait de l'eau et non pas du sang. Ceux qui en approchaient avaient éprouvé déjà l'efficace du sang, et en conséquence n'avaient besoin que du lavage d'eau. Ainsi, il en était du type comme de lantitype. Sous la loi, un sacrificeur, dont les mains et les pieds avaient été souillés, n'avait pas besoin de retourner en arrière vers l'autel d'airain ; mais il allait en avant vers la mer d'airain. Il n'était pas besoin d'une nouvelle application du sang, en vue de le faire sacrificeur, mais il devait seulement se laver avec l'eau, afin d'être propre à s'acquitter de ses fonctions sacerdotales. De même aujourd'hui, si un croyant tombe, s'il pratique le péché, s'il contracte quelque souillure, il n'a pas besoin d'être lavé de nouveau dans le sang, comme la première fois, mais seulement de recourir à l'action purifiante de la Parole, par laquelle le Saint Esprit applique à l'âme le souvenir de ce que Christ a fait, de telle sorte que la souillure est ôtée, la communion rétablie, et le sacrificeur spirituel rendu propre de nouveau à s'acquitter de ses fonctions sacerdotales. « Celui qui a tout le corps lavé, n'a besoin que de se laver les pieds ; mais il est tout net » (Jean 13, 10). « Ceux qui rendent le culte, étant une fois purifiés, n'auraient plus eu aucune conscience de péché » (Héb. 10, 2). Est-ce que cela affaiblit la gravité de la souillure ? Bien le contraire. Est-ce que la mer de fonte avec ses trois mille baths d'eau affaiblissait l'idée qu'on devait avoir de la gravité de la souillure des sacrificeurs ? Ne prouvait-elle pas plutôt quelle gravité elle avait, combien c'était une chose sérieuse au jugement de Dieu, combien il était impossible de s'avancer avec une seule tache aux mains et aux pieds ?

Que le lecteur pèse bien ce sujet ; qu'il l'examine à la lumière de l'Écriture ; qu'il voie de le comprendre réellement. Dans un grand nombre de cas, on est loin d'être au clair quant à la doctrine contenue dans l'autel d'airain et la mer de fonte ; et de là vient que tant de chrétiens sincères sont dans les ténèbres et dans le trouble sous le rapport spirituel, au sujet de leurs péchés et de leurs souillures de chaque jour. Ils ne voient pas la perfection divine de leur purification par le sang de Christ ; et en conséquence, ils ont l'idée qu'ils doivent à chaque nouvelle occasion avoir recours, ainsi qu'au commencement, à l'autel d'airain comme s'ils n'avaient jamais été lavés en aucune manière. C'est là une erreur complète. Si Christ m'a purifié, je suis net d'une manière divine, et par conséquent je le suis pour l'éternité. Je suis introduit dans une condition à laquelle s'attache la pureté parfaite, et je ne puis jamais en sortir. Il est possible que j'en perde le sentiment, l'efficace, la jouissance. Pierre parle de quelques-uns qui oublient la purification de leurs péchés d'autrefois [2 Pier. 1, 9]. Si on joue avec le péché et si le *moi* n'est pas jugé, il est difficile de dire à quoi un chrétien peut en venir. Que le Seigneur nous donne de marcher tous les jours devant Lui avec un cœur humble et sensible à tout ce qu'il est, de sorte que nous ne tombions pas sous l'aveuglement et l'endurcissement du péché !

Mais qu'on se souvienne que la sauvegarde la plus efficace contre l'opération et l'influence du péché, consiste à avoir son cœur affermi dans la grâce, et à comprendre clairement notre position en Christ. Être dans les ténèbres ou dans le doute relativement à ces choses, c'est le sûr moyen de tomber dans les pièges de Satan. Si je cherche à mener une vie sainte en vue d'affermir ma position devant Dieu, ou bien je tomberai dans le pharisaïsme, ou je me plongerai dans quelque péché horrible. Mais quand j'ai appris que tous mes péchés et toutes mes souillures furent jugés et condamnés à la croix, et que je suis justifié et accepté en un Christ ressuscité, alors je repose sur le vrai fondement de la sainteté. Et s'il m'arrive de tomber comme, hélas ! je le fais constamment, je puis porter ma chute à Dieu en la confessant et en me jugeant moi-même, et Le connaître comme fidèle et juste pour me pardonner mes péchés et me purifier de toute iniquité [1 Jean 1, 9]. Je me juge moi-même sur la base de cette vérité, que Christ a déjà été jugé devant Dieu pour la chose même que je confesse en Sa présence. S'il n'en était pas ainsi, ma confession ne servirait de rien. Le seul principe sur lequel Dieu peut être « fidèle et juste pour pardonner et purifier », c'est que Christ a déjà été jugé en ma faveur ; et très certainement Dieu n'exécutera pas deux fois le jugement pour la même chose. Il est vrai, et précieusement vrai, qu'il faut que je confesse et que je me juge moi-même si j'ai mal marché. Une seule mauvaise pensée suffit pour interrompre ma communion ; et il faut que toute pensée semblable soit jugée avant que ma communion puisse continuer. Mais c'est comme quelqu'un qui est purifié que je fais confession. Je ne suis plus considéré comme un pécheur qui ai affaire avec Dieu comme juge. Ma position maintenant est celle d'un enfant qui a affaire avec Dieu comme Père. Il a fait provision pour mes besoins journaliers, et une provision qui n'implique ni désaveu de ma place et de ma portion, ni ignorance de l'œuvre de Christ ; mais une provision qui me dit à la fois la sainteté et la grâce de Celui qui l'a faite. Je ne dois pas méconnaître l'autel à cause que c'est de la mer que j'ai besoin, mais je dois adorer la grâce de Celui qui a pourvu à la fois à l'une et à l'autre.

3. — Après tout ce que nous avons dit de la matière et du contenu de la mer de fonte de Salomon, il suffira de quelques mots relativement à son usage. « La mer servait pour laver les sacrificateurs ». Les sacrificateurs y venaient de jour en jour laver leurs *mains* et leurs *pieds*, de manière à pouvoir être toujours en état de remplir leur œuvre sacerdotale, type frappant des sacrificateurs spirituels de Dieu, c'est-à-dire de tous les véritables croyants dont les *œuvres* et les *voies* ont besoin d'être purifiées par l'action de la Parole. La cuve d'airain dans le tabernacle et la mer d'airain dans le temple, préfiguraient toutes deux ce « lavage d'eau par la Parole » [Éph. 5, 26], que Christ est maintenant occupé à poursuivre par la puissance du Saint Esprit. Christ agit en personne *pour* nous dans le ciel, et par Son Esprit et Sa Parole Il agit *en* nous et *sur* nous. C'est ainsi, et ainsi seulement, que nous sommes rendus capables d'avancer. Il nous restaure quand nous nous égarons ; Il nous purifie de toute souillure ; Il nous corrige de toute erreur ; Il vit toujours pour nous. Nous sommes sauvés par Sa vie [Rom. 5, 10]. Il nous maintient pleinement dans la puissance et l'intégrité de la position dans laquelle Son sang précieux nous a placés. Tout est assuré en Lui. « Christ a aimé l'assemblée, et s'est livré lui-même pour elle, afin qu'il la sanctifiât, en la purifiant par le lavage d'eau, par la parole ; afin qu'il se présentât l'assemblée glorieuse, n'ayant ni tache, ni ride, ni rien de semblable, mais afin qu'elle fût sainte et irréprochable » (Éph. 5, 25-27).

Et maintenant un mot touchant les « bœufs » qui soutenaient la mer d'airain. Le bœuf est employé dans l'Écriture comme symbole d'un travail patient, et de là la place significative qui leur était attribuée sous la mer d'airain. De quelque côté que le sacrificateur approchât, il trouvait devant lui la juste image de la patience dans le travail. N'importe de quelle manière, par quel chemin il venait, ni la fréquence de ses venues : jamais il ne pouvait épuiser la patience qui s'était dévouée à l'œuvre de le purifier de toutes ses souillures. Quelle précieuse image ! En Christ nous en avons la substance. Nous avons beau venir à Lui fréquemment, nous ne pouvons

jamais Le fatiguer : Sa patience est inépuisable. Il ne se fatiguera pas jusqu'à ce qu'Il nous présente à Lui-même sans tache, ni ride, ni rien de semblable.

Puissent nos cœurs adorer Celui qui est notre autel, notre cuve, notre sacrifice, notre sacrificateur, notre avocat, notre tout !